



Commune d'Audembert
50 rue de la mairie
62250 Audembert

Tél : 03.21.87.12.62

commune.audembert@wanadoo.fr

CONVOCAATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE AUDEMBERT APRÈS UNE SÉANCE OÙ LE QUORUM N'A PAS ÉTÉ ATTEINT

Vu l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivité Territoriales

Madame la conseillère municipale,
Monsieur le conseiller municipal,

Le quorum n'ayant pas été atteint à la séance du 13 mai 2024, le conseil, conformément à la loi, délibérera quel que soit le nombre de membres présents.

Cette réunion aura lieu le mardi 21 mai 2024 à 18h00 en la Mairie de Audembert

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu du 9 avril 2024

- 1/ convention centre de loisirs Wissant 2024
- 2/ Achat de dictionnaires pour les élèves de CM2 et cartes cadeaux pour l'école Jean de la Fontaine pour l'année scolaire 2023-2024
- 3/ Règlement intérieur de la garderie et de la cantine scolaire année scolaire 2024/2025
- 4/ inscription d'itinéraires VTT au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR)

Comptant sur votre présence,
Veuillez agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée

Fait à Audembert, le 13 mai 2024

Le Maire
Patricia ADMONT

